Règlement du 8ème tournoi par équipe

Gymnase Municipal de Vinay
Samedi 6 et dimanche 7 juillet 2024
Numéro d'autorisation : en cours

1. **Le tournoi par équipe de Vinay est organisé les Fous du Volant de Vinay (LFDV38) et il est autorisé par la FFBaD.**
2. Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et en possession de sa licence compétition. Une vérification des documents sera effectuée avant le tirage au sort. Les joueurs qui ne seront pas en règle ne pourront participer à ce tirage et donc au tournoi.
3. **Le Juge-Arbitre sera Vincent Jean-François Arrigoni**. Ses décisions sont sans appel. Toute contestation ou réclamation devra être présentée par le responsable du club.
4. Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs **cadets**, **juniors, seniors et vétérans.** Les classements sont limités à R4 par tableau au 20 juin 2024 : par exemple, un joueur ou une joueuse R4 en double et N3 en mixte ne pourra ne jouer que les doubles d'une rencontre.
5. **Séries**
   Les équipes seront réparties dans 4 séries de niveau (promotion, honneur, excellence, élite) **en fonction de la somme des rangs des 3 meilleurs garçons et des 3 meilleures filles de l'équipe**. **Le rang considéré sera le plus élevé entre le double et le mixte. Un rang R4=9 points, R5=8 points, R6=7 points, D7=6 points, D8=5 points, D9=4 points, P10=3 points, P11=2 points, P12=1 point, NC=0 point.**
   Chaque série est composée d'un maximum de 6 équipes. Les organisateurs se réservent le droit de regrouper deux séries en cas de faible nombre d'inscriptions dans une série
6. Chaque équipe sera constituée d'**au minimum 3 hommes et 3 femmes**. Les équipes peuvent être constituées de joueurs de clubs différents. Chaque équipe désignera un capitaine et disposera d'un nom d'équipe.
7. **Les rencontres seront composées de 4 matchs** : un double-homme, un double-dame et deux mixtes : mixte1 et mixte2. Chaque joueuse ou joueur disputera par rencontre au maximum un double et un mixte, soit deux matchs.
8. **Valeur des mixtes**
   La somme des points des deux joueurs du mixte1 doit être supérieure ou égale à celle du mixte2 (points au 20 juin 2024).
9. **Classement des équipes** :
   Dans chaque série, toutes les équipes se rencontreront comme pour un championnat (3 rencontres le samedi, 2 rencontres le dimanche). Le classement sera établi selon les critères suivants :

   Victoire : 3 points, Égalité : 2 points, Défaite : 1 point, Forfait : 0 point

   En cas d'égalité au classement général, les équipes seront départagées au nombre de matchs remportés puis au setaverage puis au pointaverage.

   Pour certaines séries, le comité d'organisation se réserve la possibilité de faire 2 poules de 4 : classement le samedi puis demi-finales, rencontre pour la troisième place et finales le dimanche.
10. Dès leur arrivée, **les capitaines d'équipe devront faire pointer tous les joueurs présents auprès de la table de marque et cela chaque jour de la compétition**. Si un joueur doit quitter la salle, il le fera sous sa propre responsabilité. Il devra en informer le Juge Arbitre et la table de marque.
11. Au moins 1h avant chaque rencontre les capitaines devront remettre la composition de leur équipe à la table de marque en respectant bien les valeurs des mixtes 1 et 2. Pour la première rencontre du samedi, les compositions seront demandées par mail avant le début du tournoi. Les compositions de la première rencontre du dimanche seront à remettre à la table de marque le samedi à la fin de la première journée.
12. **Le montant des droits d'inscription pour chaque équipe est de 90€.** Le règlement s'effectuera obligatoirement à l'inscription sur badnet (un seul règlement par équipe). Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée ; toutefois, le comité d'organisation se permettra de refuser une équipe si celle-ci rompt l'équilibre des poules (équipe trop faible ou trop forte).
13. La date limite d'inscription est fixée au 23 juin 2024 (minuit). La répartition dans les séries sera réalisée le 28 juin 2024 en fonction des points CPPH pris au 20 juin 2024. Il n'y aura pas de tête de série.
14. Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant officiel est le Babolat 2. Le volant officiel du tournoi sera mis en vente dans la salle.

15. L'échéancier du tournoi, affiché le jour du tournoi, est donné à titre d'information et pourra être modifié pour le bon déroulement du tournoi. Par conséquent, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif. Une fois le tournoi commencé pour chaque série, les matchs peuvent être appelés une heure maximum avant l'horaire prévu pour une meilleure gestion du tournoi.

À l'appel de son nom, tout joueur ne se présentant pas dans un délai de 5 minutes à la table de marque, pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre.

16. Le temps de préparation sur le terrain est limité à 3 minutes (tests des volants + échauffement, changement de tenue). Ce temps de préparation débute dès l'appel des joueurs.
17. Le temps minimum de repos entre 2 matchs consécutifs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
18. Tout volant touchant des éléments de structure du gymnase sera déclaré « faute » en jeu et au service. Les volants touchant des éléments difficilement visibles comme les filins seront comptés « let » au service et en jeu (illimité).
19. Les matchs se jouent au meilleur des 3 sets de 21 points (maximum 30 points lors des prolongations).
20. Le plateau de Jeu est uniquement réservé au juge-arbitre, aux organisateurs, aux joueurs appelés pour leur match ainsi qu'aux coachs. Le nombre de 2 coachs maximum par demi-terrain est autorisé.
21. L'auto-arbitrage sera appliqué par les joueurs. En cas de litige, les décisions du juge-arbitre seront sans appel.
22. Un ou plusieurs photographes arpentera le gymnase pour prendre des clichés du tournoi. Si vous ne désirez pas être pris en photo, merci d'en informer la direction du tournoi.
23. Tout joueur forfait après la constitution des tableaux, devra en informer rapidement l'organisateur par téléphone et le justifier (certificat médical...) dans un délai de 5 jours maximum après la compétition, par mail à sophie.bluy@badminton-aura.org ou par courrier à Ligue Auvergne Rhône-Alpes de badminton, 37 route du Vercors 38500 Saint Cassien, sous peine de 2 mois de suspension de toute compétition.
24. Les Fous du Volant 38 déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de perte de matériel, d'incident ou d'accident.
25. Tous les participants, le public ainsi que les autres personnes présentes lors du tournoi (adhérents du club, élus, personnalités sportives, bénévoles…) seront impliqués dans une démarche éco-responsable :
    a. De manière directe : via les Eco-cups, les produits locaux, la gestion des déchets…
    b. De manière indirecte : du covoiturage…
    c. De manière générale : communiquer sur les enjeux de « rentrer dans une démarche éco-responsable sur une manifestation sportive ».
26. Le Comité organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leurs contributions à la réussite de ce « tournoi écoresponsable » en observant ce règlement et en respectant les décisions du Juge Arbitre.
27. La participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le juge-arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un point du présent règlement.

Le Comité d'Organisation: LFDV38 (Claude Ponton, GEO) Juge-Arbitre : Vincent Jean-François Arrigoni